

**TARIFS DES ACTES ET PRESTATIONS LIBERALISES**

<b>RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATIONS</b>	<b>Coût TTC</b>
Consultations	OFFERT

<b>DROITS DES SOCIETES/COMMERCIAL</b>	<b>Coût TTC</b>
Constitution de sociétés Acte authentique avec formalités et annonces légales	1.400,00 Euros
Bail	Un mois de loyer avec un minimum de 600,00 Euros
Mise à jour des statuts (suite cession, succession, donation...) (Attention frais de JAL et greffe non compris)	400,00 Euros
Cession parts sociales	1,00 % du prix de cession avec minimum de 1.000,00 Euros
Cession Fonds de commerce ou Droits au bail	1,2 % du prix de cession avec un minimum de 1.000,00 Euros
Règlement des oppositions suite cession (par opposition)	70,00 Euros
Rédaction Délibération Assemblée Générale Sociétés (non nécessaire à un acte authentique)	60,00 Euros

<b>DROIT DE LA FAMILLE</b>	<b>Coût TTC</b>
Conseils Testament olographe	50 € TTC + coût inscription ADSN de 12,88 €
Convention quasi-usufruit	800,00 Euros
Encaissement de fonds succession	OFFERT
Règlement passif – Factures succession	OFFERT
Versement Acompte/droits de succession	25,00 Euros
Saisine généalogiste et constitution de dossier	60,00 Euros
Compte de répartition (ne donnant pas lieu à un acte de partage)	0,2 % avec un minimum de 300,00 Euros
Conseils et assistance à succession réglée par un Confrère	1% du montant recueilli avec un minimum de 500,00 Euros
Dépôt acte de changement de régime	200,00 Euros